



Ville de La Tour-de-Peilz

Communiqué de presse

Comptes communaux

Les comptes 2015 de La Tour-de-Peilz sont dans le rouge

Le 9 mai 2016, la Municipalité de La Tour-de-Peilz a présenté à la presse ses comptes pour l'année 2015. Ceux-ci affichent un excédent de charges de Fr. 968'613.43 pour un total de dépenses de Fr. 59'979'812.--. Par ailleurs, la marge d'autofinancement est négative pour 1,2 million de francs.

L'exercice 2015 aura été marqué, du côté des recettes, par des rentrées fiscales très proches de ce qui avait été prévu dans le cadre du budget. Sans les recettes aléatoires, elles auraient été inférieures au budget de Fr. 449'877.--. Notons toutefois que l'impôt sur le revenu et le bénéfice des personnes physiques diminue de 2 millions de francs. Parmi les autres postes ayant connu des changements importants par rapport à l'exercice précédent, citons, notamment : « Patentes et concessions », qui comprend la taxe à l'usage du sol ou encore la taxe spécifique (+ Fr. 384'076.50) ; « Revenus du patrimoine », qui comprend les recettes des locations des bâtiments des patrimoines financiers et administratifs (+ Fr. 257'554.43) ; « Taxes, émoluments et ventes », où figurent les participations des parents au Réseau de l'accueil familial de jour, les taxes d'évacuation des eaux ainsi que remboursements de tiers et d'assurances (+ Fr. 3'327'504.26).

Au total, les revenus 2015 de la Commune s'élèvent à Fr. 59'011'198.57.

Même si cela n'a pas permis d'éviter le déficit, les charges ont été à nouveau maîtrisées. Elles sont inférieures de 2.09% au budget, soit une différence de Fr. 1'281'738.--.

La dette de la Commune s'élève à Fr. 28'000'000.-- (hors fondations – 1.455 million), soit une augmentation de Fr. 6'000'000.-- par rapport aux comptes 2014. Par habitant, cela représente Fr. 2'599.-- et une charge annuelle d'intérêt de Fr. 27.-- (Fr. 31.-- en 2014). Pour rappel, ces montants étaient, respectivement, de Fr. 36'517'574.--, Fr. 3'485.-- et Fr. 119.-- il y a dix ans (chiffres 2006).

L'augmentation de la dette s'explique par une marge d'autofinancement négative de Fr. 1'200'000.--, ce qui signifie que les recettes ne permettent pas de couvrir les charges de fonctionnement, ainsi que par des dépenses d'investissements de Fr. 4'700'000.--.

Cet exercice déficitaire, qui intervient alors que plusieurs grands projets devraient entrer dans la phase de mise en œuvre, met la Municipalité dans une situation délicate. La surprise n'est toutefois pas complète puisque l'Autorité avait anticipé, autant que possible, le risque d'une diminution des recettes fiscales dans un contexte économique tendu et entrepris de limiter dépenses.

La Tour-de-Peilz, le 9 mai 2016

Pour tout renseignement :

- M. Lyonel Kaufmann, syndic, 079 270 54 01
- M. Olivier Martin, municipal en charge des finances, 079 689 78 07

9.1.Communique_de_presse-Comptes2015.docx



MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch